

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 4 octobre 2010, 20 h, à la salle Lavoie-St- Laurent de l'hôtel de ville.

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

10-10-313 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Donald Falardea
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- Maison des jeunes – Subvention (2^e versement);
- Programme « hockey-études » – Heures de glace;
- Rue Arsenault – Régularisation;
- Gestion Thalasso inc. – Échange de terrain (lot 3 547 353)

10-10-314 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU 7 SEPTEMBRE 2010

CORRECTION DE CETTE RÉOLUTION À LA RÉUNION DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010 (VOIR LA RÉOLUTION 10-11-336)

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
APPUYÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion tenue le 7 septembre 2010 soit accepté, tel que présenté.

10-10-315 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 SEPTEMBRE 2010

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2010 au montant total de 318 489,49 \$ soit acceptée **en y retenant les factures, au montant total de 29 970,58 \$, décrites ci-dessous, se rapportant au déshumidificateur installé à l'aréna et ce, jusqu'à ce que le déshumidificateur fonctionne :**

1) Jean-Guy Cyr inc.	Facture 6088	2 335,95 \$
2) Toromont Réfrigération	Facture 90281895	24 527,74 \$
3) Toromont Réfrigération	Facture 90281896	3 106,89 \$

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 30 septembre 2010.

André Allard, Trésorier

10-10-316 FINANCEMENT MUNICIPAL – RÈGLEMENTS 2008-141 ET 2010-179

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr

APPUYÉ par : M. Jean-Guy Cyr

Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer accorde au Centre financier aux entreprises Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine les contrats suivants :

- Financement d'un montant de 15 000 \$, pour une période de cinq (5) ans, au taux de 5.35 %, pour les frais d'émission du règlement 2010-179;
- Financement d'un montant de 49 500 \$, pour une période de dix (10) ans, au taux de 5.35 %, pour la construction d'un bâtiment sanitaire et la réfection du bâtiment de l'O.T.J. de Saint-Omer concernant le règlement 2008-141.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer mandate M. Denis Henry, maire, et Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, pour la signature des documents à cet effet.

10-10-317 AVIS DE MOTION À L'EFFET DE DÉCRÉTER UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR-OUTIL

Ce dossier est porté à l'étude.

10-10-318 FONDS DE VISIBILITÉ 2010 (2^E TOMBÉE) – CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr

APPUYÉ par : Mme France Leblanc

Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer recommande à Cartier Énergie Éolienne de verser les montants prévus au tableau suivant dans le cadre du Fonds de visibilité (2^e tombée) de Cartier Énergie Éolienne pour l'année 2010 :

Partie I (budget disponible : 875 \$)		
Organismes locaux	Demande	Recommandation
Filles d'Isabelle	500.00 \$	250.00 \$
Chorale de Saint-Omer	500.00 \$	250.00 \$
SOUS-TOTAL :	1 000.00 \$	500.00 \$
Autres organismes		
Comité Z.I.P.	750.00 \$	375.00 \$
SOUS-TOTAL :	750.00 \$	375.00 \$
TOTAL PARTIE I :	1 750.00 \$	875.00 \$
Partie II (budget disponible : 6 875 \$)		
Organisme	Demande	Recommandation
Mérites sportifs - étudiants *	2 000.00 \$	2 000.00 \$
O.T.J. de Saint-Omer	2 500.00 \$	1 045.00 \$
Cercle des fermières de Carleton	2 000.00 \$	910.00 \$
Unité 30 - garde côtière	4 800.00 \$	1 367.00 \$
Maison des jeunes de Carleton	777.00 \$	616.00 \$
Cinétoile	1 901.00 \$	937.00 \$
TOTAL PARTIE II :	13 978.00 \$	6 875.00 \$

TOTAL PARTIES I ET II :	15 728.00 \$	7 750.00 \$
* Engagement de la première date de tombée (février 2010) qui a été oublié		

10-10-319 POSTE VERMETTE :

10-10-319.1 RÈGLEMENT 2010-184 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 120 100 \$ ET UN EMPRUNT DE 120 100 \$ POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE RÉPARATION DU POSTE DE POMPAGE VERMETTE ET DES COMPOSANTES

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
 APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
 Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement 2010-184 décrétant une dépense de 120 100 \$ et un emprunt de 120 100 \$ pour effectuer les travaux de réparation du poste de pompage Vermette et des composantes.

10-10-319.2 OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer a reçu les deux soumissions suivantes pour la réfection du poste de pompage Vermette et des composantes:

- La Cie Wilfrid Allen ltée : 98 726,12 \$ (taxes incluses)
- Filtrum inc. : 101 700,38 \$ (taxes incluses)

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
 APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
 Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat des travaux relatifs à la réfection du poste de pompage Vermette et des composantes à La Cie Wilfrid Allen ltée pour un montant de 98 726.12 \$, taxes incluses;

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et/ou M. Karl Leblanc, directeur des travaux Publics, pour la signature des documents relatifs à ce contrat.

10-10-320 O.M.H. CARLETON-SAINT-OMER – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
 APPUYÉ par : M. Lauréat Plante
 Et résolu à l'unanimité

D'adopter les états financiers de l'Office municipal d'habitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

10-10-321 ANNULATION DES SOLDES RÉSIDUAIRES SUR DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
 APPUYÉ par : Mme France Leblanc
 Et résolu à l'unanimité

D'annuler les soldes résiduares des règlements suivants :

RÈGLEMENTS	DESCRIPTION	SOLDES
2007-105	Camping et piste cyclable	422 \$
2007-116	Mise aux normes de l'eau potable	50 \$
2008-138	Salle Charles-Dugas	49 \$

273-96	Développement St-Onge	20 \$
2009-161	Tracteur Versatile	200 \$

QU' une copie de la résolution soit transmise au service du financement municipal du MAMROT.

**10-10-322 CENTRE DE PLEIN AIR LES ARPENTS VERTS –
RECOMMANDATIONS ET ANALYSE DE SOUMISSION**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
 APPUYÉ par : Mme France Leblanc
 Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à l'entrepreneur Malloi Construction inc., au montant de 79 941 \$, taxes incluses, **conditionnellement à l'obtention de l'autorisation finale de la ministre** concernant la demande d'aide financière déposée dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives* pour le projet d'amélioration des installations sportives et récréatives au centre de plein air Les Arpents verts.

QUE M. André Allard, directeur des services administratifs et trésorier et/ou Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, soit autorisé à signer les documents à cet effet.

**10-10-323 MANDAT À BOURQUE, DUPÉRÉ, SIMARD ET ASS. – TERRAIN
ARMAND AUTOMOBILES LTÉE**

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
 APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
 Et résolu à l'unanimité

De confirmer le mandat d'évaluation de la firme Bourque, Dupéré, Simard & associés inc. concernant une partie du lot 3 547 388 et le lot 3 547 500 du Cadastre du Québec.

**10-10-324 CLUB DES 50 ANS ET PLUS – PROTOCOLE D'ENTENTE ET
CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
 APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
 Et résolu à l'unanimité

De mandater M. Denis Henry, maire, pour la signature du protocole d'entente entre la Corporation des Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine, la Ville de Carleton-sur-Mer et le Club des 50 ans et plus de Carleton concernant l'évènement « Jeux des 50 ans et plus-GÎM », 8^e édition, Carleton-sur-Mer 2011, tel que présenté.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer fournisse 1 200 pochettes pour les participants de cet évènement;

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer contribue financièrement au montant de 3 000 \$, payable en 2011, à la Corporation des Jeux des 50 ans et plus de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine pour aider le financement de l'évènement.

10-10-325 FRIGOMAX INC. – AIR CLIMATISÉE

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
 APPUYÉ par : M. Normand Parr
 Et résolu à l'unanimité

D'accepter la soumission déposée par Frigo Max inc. pour l'achat d'une unité de climatisation ICP 18000 BTU au montant de 2 800 \$, plus les taxes applicables, le prix de l'installation étant compris.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, pour la signature des documents relatifs à cet achat.

10-10-326 CAMPING MUNICIPAL – PUBLICITÉ :

10-10-326.1 GUIDE DU CAMPING 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr

APPUYÉ par : Mme France Leblanc

Et résolu à l'unanimité

De réserver une page de publicité dans le Guide du Camping 2011 au montant de 3 034,49 \$, taxes incluses.

De payer la moitié de cette publicité lors de la signature du contrat en octobre 2010.

10-10-326.2 GUIDE TOURISTIQUE DE LA GASPÉSIE 2011 – 2012

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr

APPUYÉ par : Mme France Leblanc

Et résolu à l'unanimité

De réserver deux pages de publicité dans le Guide de l'ART 2011 au montant de 9 470 \$, plus taxes applicables, pour paiement en 2011 seulement.

De mandater M. Denis Henry, maire, afin de faire les démarches nécessaires à cet effet pour coordonner l'achat de ces pages avec Tourisme Baie-des-Chaleurs.

10-10-327 HABITATION POUR PERSONNES ÂGÉES – DEMANDE DE CONGÉ DE TAXES FONCIÈRES

Ce dossier est porté à l'étude.

10-10-328 INTERSECTION ROUTE ST-LOUIS ET ROUTE 132 OUEST – DEMANDE D'INSTALLATION D'UN CLIGNOTANT JAUNE

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers

APPUYÉ par : M. Lauréat Plante

Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande déposée par des citoyens (11) de Carleton-sur-Mer (secteur Saint-Omer) auprès du ministère des Transports pour l'installation d'un clignotant jaune à l'intersection de la route St-Louis et de la route 132.

10-10-329 COMITÉ ZIP BAIE DES CHALEURS – DEMANDE D'APPUI

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr

APPUYÉ par : M. Donald Falardeau

Et résolu à l'unanimité

D'écrire une lettre d'appui au Comité Zip Baie des Chaleurs pour le projet de « Recensement des espèces de papillons endémiques à statut particulier des marais salés du sud de la péninsule gaspésienne ».

QU' aucune autre contribution ne sera versée pour ce projet considérant qu'une somme a déjà été versée à cet organisme par le biais du Fonds de visibilité Cartier Énergie Éolienne pour l'année 2010.

10-10-330 MAISON DES JEUNES – SUBVENTION (2^e VERSEMENT)

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc

APPUYÉ par : M. Normand Parr

Et résolu à l'unanimité

De procéder au 2^e versement de la subvention accordée à la Maison des jeunes de Carleton au montant de 7 500 \$.

10-10-331 PROGRAMME HOCKEY- ÉTUDES – HEURES DE GLACE

Il est PROPOSÉ

Et résolu à l'unanimité

D'offrir la location de la glace au montant de 25 \$ / heure pour le programme « Hockey-Études » et autres programmes du même genre en patin artistique.

10-10-332 RUE ARSENAULT – RÉGULARISATION

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr

APPUYÉ par : M. Donald Falardeau

Et résolu à l'unanimité

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffier, pour effectuer les démarches nécessaires et pour la signature des documents relatifs à la régularisation de la rue Arsenault à Saint-Omer.

10-10-333 GESTION THALASSO INC. – ÉCHANGE DE TERRAIN (LOT 3 547 353)

Il est PROPOSÉ

Et résolu à l'unanimité

De mandater Me Caroline Asselin Asselin, directrice générale et greffière, pour la négociation d'un échange de terrain qui est situé dans la rue du Quai, lot 3 547 353, Cadastre du Québec, et appartenant à Gestion Thalasso inc., sous réserve d'en venir à une entente entre la Ville de Carleton-sur-Mer et M. Jules Corriveau, propriétaire, pour les frais de notaire et d'arpentage.

10-10-334 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h, M. Raymond Deslauriers, propose de lever la réunion.

Accepté.